

Karel Daele
Mishcon de Reya Solicitors
Summit House
12 Red Lion Square
Londres WC1R 4QD
DX 37954 Kingsway

Vos références

Nos références
MXO/TNA/332188/23
FRM/5928558.1

Le 30 novembre 2015

Par courriel : karel.daele@mishcon.com

Objet : Mise en demeure à l'égard des sociétés BSGR

Cher Confrère,

Il a été porté à notre attention que l'agence de communication Buchanan travaillant pour votre cliente, BSG Resources Limited (« BSGR »), a récemment communiqué à plusieurs journalistes un lot de documents visant à impliquer des membres du Gouvernement de la République de Guinée et de notre cabinet dans un prétendu montage frauduleux concernant le gisement de Simandou.

Ce lot de documents comprend notamment :

- une note explicative, rédigée par BSGR, selon laquelle le Gouvernement de la République de Guinée aurait conclu, avec l'aide de notre cabinet, un accord secret avec la société Vale et une société chinoise pour que ces dernières obtiennent les droits afférents aux blocs 1 & 2 du gisement de Simandou contre un versement de 250 millions de dollars, et
- une chaîne de courriels supposée rapporter la preuve de cet accord.

Contactés par des journalistes à ce propos, nous avons pu examiner le lot de documents en question et constater que lesdits courriers électroniques ont été fabriqués de toute pièce. Il s'agit de faux.

Un article publié le 25 novembre 2005 dans la revue *The Intelligencer* rapporte l'utilisation qui en a été faite par l'agence Buchanan.¹

Nous vous demandons d'attirer immédiatement l'attention de votre cliente sur le fait que la communication aux médias de faux et d'informations erronées cause un préjudice réel et sérieux tant à la République de Guinée, qu'au cabinet DLA Piper, ainsi qu'à chacune des personnes mentionnées dans le lot de documents en question.

DLA Piper France LLP est un cabinet de 'Solicitors' et de 'Registered Foreign Lawyers'. Membre de la Law Society of England and Wales. Inscrit au Barreau de Paris en application de la Directive 98/5/CE.

DLA Piper France LLP est un 'limited liability partnership' enregistré en Angleterre et au Pays de Galles (numéro d'enregistrement OC385239), et faisant partie de DLA Piper, un cabinet d'avocats implanté mondialement, exerçant par l'intermédiaire d'entités juridiques distinctes et indépendantes.

Une liste des membres peut être consultée au siège social et principal établissement, situé 3 Noble Street, Londres, EC2V 7EE, Royaume-Uni et à l'adresse en tête de ce document. Partner signifie membre d'un 'limited liability partnership'.

Une liste de nos bureaux et les informations réglementaires peuvent être consultées sur le site www.dlapiper.com

¹ <http://financialintelligencer.com/pr-exec-for-bsgr-accused-of-distributing-fake-emails-to-discredit-adversaries/>

Dans la mesure où une telle utilisation aggrave sérieusement le différend existant entre les Parties, nous mettons en demeure votre cliente, BSGR, ainsi que toutes les sociétés affiliées du groupe BSG, sous quarante-huit heures :

- de cesser toute utilisation des faux courriels, y compris leur diffusion à toute personne,
- de donner l'ordre à l'agence de communication Buchanan et/ou à toute autre personne ayant reçu ces documents de cesser toute diffusion dudit lot de documents,
- de reconnaître formellement, par écrit, que les courriers électroniques en question sont des faux et que les allégations qui les accompagnent sont erronées,
- d'informer l'ensemble des personnes et organes de presse contactés au sujet dudit lot de documents qu'elles rétractent toutes les déclarations faites par elles, leurs représentants et Buchanan quant à au contenu des documents et à la prétendue authenticité des courriers électroniques, et
- de communiquer à la République de Guinée et au cabinet DLA Piper (i) toute information dont elles disposent quant à la source de ces faux courriels (ii) ainsi que la liste de toutes les personnes qui ont été contactées à ce sujet et à qui le lot de documents a été transmis.

En l'absence d'une réponse complète de votre part avant 17h00 à mercredi 2 décembre 2015, nous mettrons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour préserver les droits de notre cliente ainsi que les nôtres.

Nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de notre considération dévouée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Ostrove'.

Michael Ostrove
Avocat à la Cour, Partner
DLA PIPER FRANCE LLP

Michael.Ostrove@dlapiper.com